

# BRUGES-CAPBIS-MIFAGET

Bulletin municipal n°14

Janvier 2021

## Le mot du maire

Mesdames et Messieurs, chers habitants de Bruges-Capbis-Mifaget,

L'année qui vient de s'écouler ne laissera pas de très bons souvenirs à la population. Tout notre système économique est pratiquement à l'arrêt et les perspectives d'avenir ne sont guère réjouissantes.

Un espoir tout de même avec le début de la vaccination. Bien sûr, nous sommes un peu méfiants à l'encontre de ce vaccin mais c'est normal. Quoi qu'il en soit, c'est la seule solution qui pourra nous sortir de cette pandémie. Il faudra veiller aussi à continuer à porter le masque et à ne pas négliger les gestes barrières pour se protéger et surtout pour ne pas contaminer les autres. Le CCAS et les élus veilleront à maintenir un lien avec les personnes âgées seules et isolées en ces temps difficiles.

Malgré tout, l'équipe municipale œuvre pour faciliter et améliorer le quotidien des habitants. La voirie a été rénovée à Capbis avec la réfection de la côte de Soumassières et l'enrochement sur le chemin de l'œil du Beez. A Mifaget, la route qui mène à Sainte-Colome a été refaite en partie et à Bruges la partie du bas de la route du Boala. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil départemental à hauteur de 25 % pour un plafond de travaux fixé à 37 245€ HT. Bien entendu, il reste beaucoup à faire mais la commission voirie y travaille.

Les travaux de couverture de l'école primaire sont terminés. Le beau temps a permis à l'entreprise MUR de ne pas trop perturber le déroulement de l'enseignement scolaire. Le coût de l'opération s'élève à 65 000€ HT avec une subvention de l'État (DETR) de 30 %.

En ce qui concerne l'école maternelle, le problème du chauffage est à l'étude avec la commission bâtiments, il faudra être patient car l'investissement est assez conséquent. Je rappellerai que quand même 60 000 € de travaux ont été réalisés en six ans dans cette école.

Pour 2021, le gros chantier sera la réfection du toit de la salle des sports. Le dossier sera mené et suivi par les services de l'APGL (Agence publique de gestion locale) en concertation avec les élus.

Pour la réfection du pont de l'Arrec, je remercie M. le Sous-Préfet pour l'obtention de la subvention DSIL (40 % du montant HT plafonné), lors de sa visite à Bruges cet été.

Pour la réfection de l'éboulement de la piste forestière, une subvention (70 % du montant HT plafonné) du FEADER et de l'État a été obtenue.

Voilà, j'en termine en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2021. Prenez bien soin de vous en attendant de retrouver une vie normale et pensons à nos jeunes qui sont notre avenir.

Je voudrais saluer l'arrivée de Camille Valognes, notre nouvelle secrétaire de mairie qui sera à votre écoute.

François Lescloupé



### Sommaire

- \* Le mot du maire
- \* René Brosou, porte-drapeau...
- \* Le père Noël prudent face à la pandémie
- \* Un charmant couple d'ostéopathes
- \* A nos aînés dans les maisons de retraite
- \* Pour garder des relations de bon voisinage...
- \* Etat civil
- \* Infos pratiques
- \* Travaux de voirie



## René Brosou, porte-drapeau des anciens combattants A.F.N.

Né le 19 février 1932, René Brosou a toujours habité à la ferme Boumnasserre. Nichée entre Bruges et Lys, l'exploitation a eu pendant très longtemps une activité liée au bétail, avec des vaches, des brebis et quelques juments. Avec son frère, Jean, René faisait la transhumance tous les ans de Bruges jusqu'à Urt, se levant à l'aube pour accompagner ses troupeaux aux estives. Cette tradition a perduré jusqu'en 1970. Depuis, la ferme a été reprise par son neveu et les champs qui servaient de pâturages pour les animaux ont été remplacés par des cultures. René demeure toujours dans sa maison familiale où il nous a raconté un peu l'histoire de sa vie.



En 1956, après 18 mois de service militaire, René fut appelé à combattre en Algérie où il resta six mois. Aujourd'hui, il reste six anciens combattants parmi les habitants de Bruges-Capbis-Mifaget, réunis par l'association des Anciens Combattants A.F.N., dont le président est Pierre Carladou.

Depuis 25 ans, René est le porte-drapeau de Bruges-Capbis-Mifaget, présent chaque année pour commémorer les morts le 8 mai et le 11 novembre. Cette année 2020, marquée par les périodes de confinement, les cérémonies ont dû être adaptées afin de protéger les populations fragiles. C'était donc en très petit comité que les gerbes ont été déposées au monument aux morts le 8 mai, seulement cinq personnes ayant le droit d'y assister. René était quand même présent, portant le drapeau avec fierté et pensant aux confrères tombés pour la France. Contrairement aux années précédentes, le repas des anciens combattants n'a pas pu avoir lieu.

En novembre, malheureusement, la situation ne permettait pas que René puisse remplir sa fonction, car considéré comme personne fragile. Le drapeau a donc été porté par le premier adjoint au maire. Quant à 2021, René fait part de sa volonté de reprendre le flambeau « Si tout va bien ! ». Nous comptons sur lui pour nous rappeler l'immense importance de l'histoire de nos anciens combattants, mais aussi pour nous transmettre l'histoire de notre commune et des traditions qui risquent de se perdre petit à petit au fil des années. Qu'est-ce que René pense de tout ça ? La vie est-elle meilleure aujourd'hui, ou avant ? Selon lui, la vie est trop rapide de nos jours, laissant peu de temps pour que les gens puissent se parler et s'entraider.

Peut-être, mais ici à Bruges-Capbis-Mifaget, le temps passe quand même à un rythme plus confortable qu'ailleurs, nos aînés nous sont chers et nos valeurs et traditions ne sont pas oubliées. Nous attendons de voir René, portant le drapeau, lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, et nous lui sommes sincèrement reconnaissants de son dévouement.

E. Spears-Graux

## Le père Noël prudent face à la pandémie

Le Père Noël s'est arrêté à Bruges un court instant devant le sapin de la mairie du village et a poursuivi son chemin vers les écoles où les enfants ont été émerveillés de le voir arriver sur son quad. Il a respecté la distanciation et a demandé aux maîtresses de bien vouloir remettre les cadeaux aux enfants car, cette année, le goûter n'a pas eu lieu en raison des règles sanitaires en vigueur. En espérant que l'année prochaine, il pourra les prendre sur ses genoux et profiter du goûter avec eux !



MC. Bira

## Matthieu et Charlotte Bardi: un charmant couple d'ostéopathes à Bruges.

Après des études à Aix-en-Provence puis une douzaine d'années d'exercice en Gironde, ils sont tombés amoureux de notre village lors de leurs vacances. Ils sont maintenant installés dans un magnifique corps de ferme route de Lys face aux montagnes.

Ils vous reçoivent à domicile pour vos consultations. Leurs domaines d'action est large : douleurs mécaniques et troubles fonctionnels (céphalées, troubles digestifs, du sommeil, douleurs articulaires et musculaires, suivi de grossesse et accompagnement de la petite enfance...).

Toutes les tranches d'âges sont concernées, en préventif comme en curatif !

Matthieu 06.61.86.33.40 / Charlotte 06.62.09.83.32

O.Fernet



## A nos aînés dans les maisons de retraite

À l'issue de ces fêtes de fin d'année, la commune de Bruges-Capbis-Mifaget est allée remettre à nos aînés dans les maisons de retraite une petite douceur pour leur rappeler que nous sommes de tout cœur avec eux surtout dans cette période si difficile.

En espérant que l'année prochaine nous permettra de les rencontrer pour discuter un peu.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

E. Spears-Graux / MC. Bira

## Pour garder des relations de bon voisinage, il vaut mieux ...

### ... éviter les nuisances sonores

En cas de travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, respecter les horaires : 8h30-12h/ 14h30-19h30 les jours ouvrables ; 9h-12h/ 15h-19h le samedi ; 10h-12h le dimanche et les jours fériés.

### ...éviter les nuisances olfactives des fumées

Il ne faut pas brûler les déchets (verts ou autres) mais les transporter à la déchèterie : c'est aussi un geste citoyen qui contribue à limiter les émissions de gaz à effet de serre.

### ...respecter les distances pour les plantations mitoyennes

Pour une plantation de hauteur inférieure à 2 mètres, la distance minimum par rapport aux limites de la propriété voisine est de 0,50

mètre ; pour une plantation de hauteur supérieure à 2 mètres, elle est de 2 mètres au minimum. De plus, chacun a la responsabilité de couper les branches qui dépassent chez son voisin.

S.Cheam





## Etat civil de l'année 2020

## BRUGES

## Naissances

LAVOREL Ambre le 5 février  
 LASTAPIS Mathys le 25 février  
 DASSEUX Liam le 12 juillet

## Mariages

SOULIE Alexandre et LUCBERNET Sandra le 29 août  
 CABBARRAT Stéphane et THOREAU Marjorie le 5 septembre

## Décès

MALYSKA Piotr Miroslaw le 27 février  
 LASSERRE Marie Anna veuve SOUBIELLE-JANGLEYZE le 8 mars  
 BORDES René le 11 mars  
 LARRANG Pierre le 4 avril  
 PERICOU-HABAILLOU Solange épouse ARRETGROS le 20 mai  
 PUYOU-MEGNOU Jean le 21 juin  
 MARECHAL Michel le 24 juillet  
 GASSIE Robert le 5 août  
 BIRA Marie veuve PEYHORGUE le 20 octobre  
 BURON Marie veuve GASSIE le 21 octobre

## CAPBIS

Naissance : HOUZOT Sophie le 11 août

## Population légale (janvier 2021)

Bruges	709
Capbis	69
Mifaget	126
<b>TOTAL</b>	<b>904</b>

## INFOS PRATIQUES

- ▶ En 2021, le ramassage des bennes jaunes (tri sélectif) aura lieu les semaines paires.
- ▶ Ordures ménagères : pour les foyers collectés en point de regroupement, des sacs de 50 litres sont à récupérer à la mairie.
- ▶ En dehors des horaires d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h-12h), il est possible d'avoir un rendez-vous au secrétariat le lundi entre 17h et 19h.
- ▶ Les horaires de la ligne Bruges-Pau (2 € le trajet) sont disponibles à la mairie et consultables sur le site de la commune ou de la Région Nouvelle-Aquitaine [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

## Travaux de voirie réalisés - Programme 2020

Mifaget : route de Sainte-Colome	18 206 € HT <b>Lapedagne SARL</b>
Capbis : côte du chemin de Soumassières	7 672 € HT <b>Lapedagne SARL</b>
Bruges : bas route du Boala	12 930 € HT <b>Lapedagne SARL</b>
Capbis : chemin Œil de Beez (enrochement)	1 380 € HT <b>LGTP Lanot-Grousset</b>
Route de Capbis et Boala (curage fossés), nettoyage embâcles passerelle Landistou	1 755 € HT <b>LGTP Lanot-Grousset</b>
Curage du ruisseau de l'Arrec	1 660 € HT <b>LGTP Lanot-Grousset</b>

